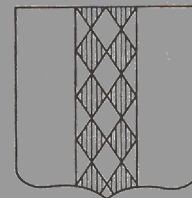


Moulézan Info

<http://blog-mairiemoulezan.com>
<https://www.facebook.com/mairiemoulezan/>
<http://www.nimes-metropole.fr/>



N° 116
Juin 2019



• **Du 10 au 15 juin:**

La ludothèque est au foyer.

• **Mercredi 19 juin:**

Repas du club du 3° âge.

• **Vendredi 21 juin:**

Fête des écoles du regroupement à Domesargues.

• **Vendredi 28 juin:**

Fête de la Saint Jean..

• **Samedi 29 juin:**

Aubade du Comité des Fêtes.



Éliminez les eaux stagnantes pour limiter la propagation du moustique tigre.

Choisir le bon moment
c'est moins dérangeant!



Cet été je respecte mes voisins en faisant attention aux bruits que je fais...



Le mot du maire

Le mois de juin sera marqué par plusieurs rendez-vous. La fête des écoles du regroupement, le 19 juin, rassemblera les enfants et les parents qui s'émerveilleront sûrement devant les spectacles préparés par les institutrices dont je souligne ici la compétence. Le 28 juin nous fêterons la Saint Jean en nous réunissant avant la tombée de la nuit autour d'un repas tiré du sac avant d'allumer le feu traditionnel. Le 29 juin les membres du Comité des Fêtes feront le tour des habitants du village pour leur offrir une aubade et la brioche qui marquent le début des festivités de la fête votive.

Ces rassemblements sont tous porteurs de symboles de nos traditions populaires qui se transmettent au fil des générations. Ces traditions sont parfois critiquées, voire menacées. La corrida, les manifestations taurines dans nos villages en font partie. Pour faire face, il ne reste, encore et toujours, que le rassemblement. Montrer que nous sommes nombreux à refuser l'édulcoration et la normalisation de notre société; montrer que se rassembler autour d'activités traditionnelles qui fondent l'identité d'un territoire et d'une population a un sens. Encore faut-il être inattaquable sur d'autres plans tel que le comportement. Trop nombreuses sont les fêtes de villages qui se terminent par des bagarres ou des drames. Tous les prétextes seront bons et deviendront des preuves, aux yeux des détracteurs, pour faire cesser nos fêtes votives. Ne leurs donnons pas le « bâton pour se faire battre »! Je compte sur chacun d'entre vous!

Les beaux jours sont propices aux travaux de jardinage, au bricolage, à l'embellissement des maisons... etc. C'est bien, mais attention aux bruits de voisinage (tondeuse, outils divers, musique trop forte, aboiements...)

En juin sera aussi commémoré le 75ème anniversaire du débarquement de Normandie, prélude à la victoire de 1945. Je me suis souvent demandé à quoi pensaient tous ces jeunes de 20 ans face à cette épreuve, face à cet effroi ? Ils pensaient sûrement à leur mère si chère, à leur père inquiet, à l'être aimé si loin, à leur enfance si proche, à leur vie si courte et dont l'horizon était barré par la guerre. Pourtant, ces jeunes, au milieu de cet enfer de feu et d'acier, n'ont pas hésité une seule seconde. Ils ont avancé, avancé sur le sol de France, bravant les balles et les obus ; ils ont avancé au risque de leur vie pour abattre un régime diabolique ; ils ont avancé pour défendre une noble cause ; ils ont avancé, oui, avancé toujours pour nous libérer, pour nous libérer enfin. Le 6 juin n'est pas un jour comme les autres. Il est un jour où le souvenir des morts oblige à chaque instant les vivants.

Le mois de juin est aussi le mois de l'aboutissement pour les étudiants qui passent des examens. BEPC, CAP, BAC, examens universitaires, concours.... Je leurs souhaite de réussir et, à défaut, de ne pas se décourager. On peut rebondir pour aller plus haut encore.....

Parlons de l'avenir ! Comme vous le savez probablement, en 2020 aura lieu le renouvellement des conseils municipaux. Comme cela a été annoncé dans la presse régionale, c'est avec un grand honneur que je conduirai la liste sortante du Conseil Municipal. Nous aurons l'occasion de dévoiler cette nouvelle équipe. En attendant, continuons à œuvrer pour notre belle et paisible commune. A toutes et à tous je souhaite un excellent mois de juin. Bien à vous. Pierre Lucchini

SAISONS: La Terre tourne autour du Soleil en 365 jours. L'inclinaison de l'axe de la Terre combinée à la rotation de la terre autour du soleil produit une alternance des saisons. Ces quatre saisons (printemps, été, automne et hiver) durent environ trois mois chacune. Ces quatre périodes de l'année ont des conditions climatiques à peu près constantes. Les équinoxes de printemps et d'automne ainsi que les solstices d'été et d'hiver marquent le début de chacune des saisons.

Un décalage entre les dates officielles des saisons et le temps qu'il fait peut-être observé depuis quelques années. Une étude menée par La Chaîne Météo sur les années 2000/2013 a confirmé ce fait en indiquant qu'il y aurait un décalage d'environ 20% par rapport aux dates inscrites sur le calendrier.

Ainsi l'hiver couvrirait généralement une période allant du 1er décembre au 28 février. Le printemps commencerait le 1er mars pour s'achever le 31 mai. L'été se situerait entre le 1er juin et le 31 août. Enfin, l'automne débiterait le 1er septembre pour se terminer le 30 novembre....



Vendredi 21 juin à partir de 18h30
Derrière la Mairie de Domessargues

Menu adultes 12 €

Cuisse de Taureau/ratatouille
Salade/Fromage
Dessert/café

Menu bambin 5€

Panini(jambon/fromage)
Chips
Pirouli

Réservation avant le 11 juin

Informations et renseignements au 06.24.24.39.93



A.P.E du bois des Leins
Facebook: Ape Du Bois Des Leins
Site web: apeduboisdesleins.fr



8 mai 2019. Célébration de la victoire de 1945. La pluie était aussi au rendez-vous ce matin là. M. le Maire a donc décidé d'adapter la cérémonie en deux temps. D'abord au foyer, à l'abri, où les enfants ont récité le poème « Liberté » de Paul Eluard (Merci les institutrices !). Le discours de M. le Maire s'appuyait sur la vie de Mireille Knoll pour illustrer la transmission et le devoir de mémoire auprès des jeunes générations. Ensuite, entre deux averses, une gerbe a été déposée devant le monument aux morts et les noms qui y sont gravés ont été rappelés aux enfants et à la nombreuse population présente. Un apéritif convivial clôtura cette belle matinée.

APPEL....

Dans le but de créer des jardins collectifs ou familiaux, la mairie recherche des volontaires intéressés pour créer une association et s'en occuper. Contacter M. le Maire.

La Fête votive de notre village se déroulera du jeudi 6 juillet au dimanche 9 juillet. Un bulletin spécial paraîtra dans le courant du mois pour vous informer du déroulement des festivités prévues par le Comité des Fêtes.

Matinée écocitoyenne le samedi 18 mai. Une vingtaine d'habitants du village dont quelques enfants ont répondu à l'appel de la Mairie. Le but était de parcourir les places et rues du village pour y ramasser les débris qui polluent notre environnement. Même si Jhon, notre cantonnier entretient bien le village, quelques sacs de déchets ont été récoltés, notamment des mégots de cigarettes en grande quantité.

La matinée s'est terminée autour d'un rafraîchissement offert par la mairie qui renouvellera l'expérience régulièrement.

Ce genre de manifestation permet aussi de redécouvrir les vertus de l'action collective.



Du 11 au 15 juin, au foyer de Moulézan, passage de:

La Roulotte
Ludothèque itinérante

Horaires :

Ouverture hebdomadaire au Pôle Enfance :
Mercredi : 17h - 19h
Samedi : 10h - 12h

Mardi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h30
Jeudi : 10h - 12h / 16h30 - 18h30
Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 14h - 18h30



FÊTE DE LA SAINT-JEAN



Vendredi 28 juin à partir de 20h
Avenue du Grand Pont
Amenez votre repas, vos grillades.
La mairie offre le vin.
Ambiance conviviale assurée !
A la nuit tombée on allumera le feu de la Saint Jean.

La vie du village

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Madame Geneviève Courtieu à l'âge de 90 ans. Condoléances à toute sa famille.

CIMETIERE: Il est rappelé que chacun est responsable du nettoyage de sa ou ses concessions qui doivent être entretenues régulièrement. En cas de difficulté, s'adresser à la mairie.

Info paroisse: Messes en l'église Ste Croix de Moulézan le mercredi 19 juin à 18h et le dimanche 23 juin à 9h15.



A partir du 15 juin les containers des points de collecte du verre et du papier seront changés par l'Agglo. Les lieux ne changent pas.

Infos Mairie



04 66 77 87 94



mairiemoulezan@wanadoo.fr

► **Ramassage des encombrants:** A partir du mois de juin l'Agglo se chargera du ramassage des encombrants pour les particuliers. Ne sont collectés que les encombrants de type meubles, gros électroménager etc... Les demandes sont à transmettre à Nîmes Métropole 72h avant la date de la collecte selon trois formules:

En ligne sur le site internet <http://www.nimes-metropole.fr> dans l'onglet « Démarches », rubrique « Déchets ménagers », « Demander la collecte d'encombrants ».

Par courrier postal en remplissant le formulaire que vous trouverez sur le site ou à la mairie et en l'envoyant à l'adresse: Nîmes Métropole DCTDM, 3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9.

Par téléphone au 04 66 02 54 54 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Les encombrants doivent être sortis sur la voie publique pour 5h du matin le jour du ramassage.

Ce mois-ci les encombrants seront ramassés le mercredi 19 juin.

Pour les personnes âgées seules, s'adresser à la mairie.

⇒ RECENSEMENT:

Les jeunes nés entre le 1er avril 2003 et le 30 juin 2003 sont tenus de se faire recenser avant le 15 juillet 2019 dès qu'ils ont 16 ans. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

La mairie tient des sacs à la disposition des propriétaires de chiens qui font des crottes dans les rues du village. C'est gratuit !

Attention, à partir du 15 juin les feux sont interdits.

ELECTIONS EUROPEENNES 2019 à Moulézan

Nombre d'inscrits: 419 - Nombre de votants: 240 (57%) - Abstentions: 179 (42%)

Votes blancs: 5 (1%) - Votes nuls: 5 (1%) - Exprimés: 230 (55%)

liste Jordan BARDELLA (RN): 69 (30%)

liste Nathalie LOISEAU (LREM): 40 (17,39%)

liste Yannick JADOT (EELV): 31 (13,48%)

liste Manon AUBRY (LFI): 21 (9,13%)

liste Ian BROSSAT (PCF): 12 (5,22%)

liste François-Xavier BELLAMY (DROITE-CENTRE): 9 (3,91%)

liste Raphaël GLUCKSMANN (PS): 9 (3,91%)

liste Nicolas DUPONT-AIGNAN (DLF): 7 (3,04%)

liste Hélène THOUY (PARTI ANIMALISTE): 6 (2,61%)

liste Olivier BIDOU : 4 (1,74%)

liste Francis LALANNE (GJ): 4 (1,74%)

liste François ASSELINEAU: 4 (1,74%)

liste Nathalie ARTHAUD: 4 (1,74%)

liste Jean-Christophe LAGARDE: 4 (1,74%)

liste BOURG Dominique (GE-MEI-MdP): 2 (0,87%)

liste HAMON Benoît (Génération.s): 2 (0,87%)

liste PHILIPPOT Florian (Les Patriotes): 2 (0,87%)

Les autres listes n'ont obtenu aucun vote.



Bruits: Les beaux jours sont là, les fenêtres s'ouvrent, les bruits entrent dans les maisons... Normalement, entre voisins intelligents tout devrait bien se passer. Dans le cas contraire, un arrêté municipal fixe les horaires pendant lesquels on peut faire du bruit (Pas trop !):

Jours ouvrables: de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Samedis: de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Jours fériés et dimanches: de 10 h à 12 h.

Les propriétaires de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (collier anti-aboiement par exemple).

Transport scolaire 2019-2020

Pensez à inscrire vos enfants du 11 juin au 15 juillet sur www.lio.laregion.fr.

Le coût sera toujours le même (A la suite de l'intervention des Maires du regroupement auprès de l'Agglo et de la Région).

Les cartes d'électeurs ont été toutes renouvelées (Mise à jour de la liste électorale et affectation de nouveaux numéros d'électeurs). Vous devez venir les retirer au secrétariat de mairie.

Accueil de loisirs Leins Gardonnenque

Vacances d'ETE 2019
du Lundi 8 Juillet au Vendredi 30 Août

Inscriptions à partir du Lundi 27 Mai 2019

Nouveau via notre « **PORTAIL FAMILLE** »
pour les familles déjà inscrites à l'ALS

de 8h30 à 12h30 du Lundi au Jeudi et le mercredi de
14h00 à 18h00 (sauf le vendredi)

Secrétariat Tél : 04 66 74 01 39

Maternel « Petite à Grande Section »

et

Élémentaire « du CP à la 6^{ème} »

**Au Pôle Enfance Jeunesse 38, avenue de la gare
30190 ST GENIES DE MALGOIRES**

Quotient familial	Tarif
INFÉRIEUR à 950	10 € / jour
SUPÉRIEUR à 950	12 € / jour

L'INSCRIPTION SERA DEFINITIVE LORSQUE
TOUS LES DOCUMENTS
ET LE REGLEMENT SERONT FOURNIS.



CHARTRE HANDBOARD
VACANCES & LOISIRS
NON SPÉCIALISÉS



INFORMATION concernant la fermeture des agences EDF en France en 2019.

En 2019 toutes les agences EDF ont fermé leurs portes et cela pour mieux se focaliser sur le service client téléphonique et en ligne.

Pour en savoir plus se rendre sur le site:

www.agence-france-electricite.fr/actualites/agences-edf-fermeture/

Retrouvez toutes les informations sur les services d'EDF pour Moulézan: www.agence-france-electricite.fr/edf/

Tirs contre les sangliers pendant l'été. Le Préfet a autorisé la société de chasse à effectuer des tirs contre les sangliers qui provoquent des dégâts dans les cultures pendant l'été. Ne soyez donc pas étonnés si vous entendez des coups de fusils entre le 1er juin et le 30 août dans la plaine...

Fumeurs, vous avez le droit de vous intoxiquer, mais vous n'avez pas le droit de jeter vos paquets de cigarettes vides et vos mégots dans les rues ou sur les routes du village. Au contraire, ce paquet, ce mégot qui vous a apporté tant de joie, ne les maltraitez pas, déposez-les délicatement dans une poubelle ou un cendrier. Merci, vous ferez un geste pour la planète!

Votre mairie peut s'occuper de plusieurs papiers administratifs: Extrait d'acte de naissance (Si vous êtes nés à Moulézan) - Extrait d'acte de mariage (si vous vous êtes mariés à Moulézan) - Extrait d'acte de décès - Duplicata de livret de famille - Carte nationale d'identité - Passeport (Renseignements car les dossiers sont à faire à Sommières ou La Calmette) - Sortie de territoire pour mineur - Carte d'électeur - Attestation de vie commune - Certificat de domicile ou de résidence - Certificat d'hérédité Sous condition) - Inscription au recensement militaire - Légalisation de signature - Permis de construire - Déclaration préalable - Extraits du cadastre.... etc.

Le Maire peut vous marier, vous PACSer, baptiser votre enfant (Baptême Républicain).... Etc.

Vous pouvez obtenir des conseils concernant toutes vos formalités administratives et une orientation vers les services extérieurs concernés.

Exceptionnellement, en cas de problèmes d'horaire, n'hésitez pas à téléphoner pour prendre rendez-vous.



**Maison
de services
au public**

A Saint Genès, au Syndicat Leins-Gardonnenque, existe un espace public sans rendez-vous pour vous soutenir dans vos démarches administratives. Une demande de logement, une démarche sur le site de la CAF ou de la MSA, un dossier de retransmission à compléter, une carte grise, carte d'identité.... **La Maison de Service Public** peut vous aider.

Tous les jours de 8h à 12h et de 13h à 17h sauf le vendredi après-midi.

Inscription scolaire: Les enfants nés en 2016 et les enfants des nouveaux arrivants dans le village peuvent être inscrits dans les écoles primaires du regroupement. Pièces à fournir : Livret de famille; Justificatif de domicile; Carnet de santé. Prendre rendez-vous avec le SIRS au 04.66.83.31.65.

Contacter le secrétariat du SIRS au 04.66.83.31.65. pour prendre rendez-vous.

Numéro de téléphones utiles: Cantine Domessargues: 04.66.83.71.75 ou 06.12.47.09.55. Garderie de Moulézan: 4.66.53.07.21. Secrétariat SIRS 04.66.83.31.65. École de Domessargues: 04.66.83.75.34. Ecole de Mauressargues: 04.66.83.36.15. Ecole de Montagnac 04.66.80.53.47. Ecole de Moulézan 04.66.77.86.22. Maire: 06.74.65.99.43

Chacun d'entre vous peut signaler à la mairie tout problème dans le village ou sur le territoire de la commune.... Éclairage public défaillant, poubelles non ramassées, détritus dans une rue, containers papier ou verre plein,...etc. Merci.